

L'HORIZON Centre de formation aux métiers de la petite enfance
6-10 rue Paul Bert 92240 MALAKOFF.

Cours Didier FAVRE, EPA 1 : « Grands courants pédagogiques »

Oscar WILDE, (1854-1900)

« L'éducation est une chose admirable, mais il convient de se rappeler de temps à autre que rien de ce qui vaut d'être connu ne saurait s'enseigner »

« Summerhill et A.S. Neill, 100 de pédagogie : les aventures de la liberté ! »

Octobre 2021 : Alexander Sutherland NEILL (1883-1973) et l'école libre de SUMMERHILL (1921-2021) Leiston, Suffolk, GB

La pédagogie à Summerhill est une approche radicale de l'éducation, entre désir et responsabilité, libertés individuelles et gestion collective (*self-government*), autorité et autodétermination dans l'éducation de l'enfant. Notre cours portera sur les relations entre individus, enfants et adultes enseignants ou non, sur les rapports entre le groupe et la communauté éducative avec, en toile de fond, les « Droits de l'Enfant » (CIDE, 1989, ONU) et tentera de bien décrire les conditions et modalités qui rendent possible une « école démocratique » (anti-autoritaire) en 2021

INTRODUCTION GÉNÉRALE DU COURS

ARGUMENTAIRE & PROBLÉMATIQUE : Le cours dure 3 heures. Disponible sur le site internet de L'Horizon, et pour partie sur Youtube, il se compose de textes à lire, rassemblés dans 5 dossiers et deux films (ou plus). Le cours s'articule sur une problématique afin d'orienter nos réflexions dans les débats (une problématique est un texte argumentaire qui met en perspective un questionnement « structurant »)

Je vous propose que celle-ci soit la citation en exergue de Oscar Wilde : *« L'éducation est une chose admirable, mais il convient de se rappeler de temps à autre que rien de ce qui vaut d'être connu ne saurait s'enseigner »*

Une première approche de la Liberté dans l'éducation, l'approche radicale d'AS Neill, 1883-1973 : Cette école « libre », internat privé international de 70/75 enfants, est mondialement célébrée et reconnue comme « la mère » de toutes les écoles alternatives.

- C'est une école où les cours ne sont pas obligatoires,
- C'est communauté d'adultes (15) et d'enfants (70), fonctionnant autour d'un Conseil et d'un tribunal ... et du principe fondamental suivant :
- Principe de non-imposition : l'enfant décide si oui ou non il veut apprendre
- L'enfant n'a pas le droit de tout faire mais il a le droit de décider de « ce qu'il ne veut pas faire », ce dont dépend son propre avenir / devenir
- 1 seule obligation : le tribunal si on y est convoqué
- Régulation : instances Conseil de communauté, tribunal, ombudsman, etc.

Fondée initialement en 1921, et après plusieurs tentatives, il installe son école dans le Suffolk, à Leiston, en 1924, (son expérience de maître est racontée dans son livre « journal d'un instituteur », et dans son autobiographie « Neill, Neill, peau de mandarine »). Cette école « pas comme les autres », constitue toujours la référence à la fois sur la « pédagogie de la liberté » et sur le « self-government » (autogestion), le « gouvernement des enfants » ou plus précisément l'autogestion ou auto-gouvernement en appui sur les « Children Rules », droits de l'enfant (CIDE, 1989, ONU ; voir les droits politiques – et donc collectifs, des articles 13 à 15).

Le livre de référence en Français : « Libres enfants de Summerhill », (*The Free Child*, recueil d'articles de A.S. Neill, GB, 1953, édité chez Jenkins; 179 pages, ASIN : B0007J4SG6. En traduction française « Libres enfants de Summerhill », 1970, Maspéro, réédition 2004, La découverte. C'est un recueil d'articles, repris et rassemblé en un seul ouvrage. Il est publié en français avec un chapitre toujours manquant, où Neill présente sa relation au psychanalyste Wilhem REICH, ce qu'il lui doit et sa différence

L'école est le résultat de « l'approche radicale » de la pédagogie d'Alexander S. Neill (1883-1973) à Summerhill (Leiston, Suffolk, GB). L'école toujours active est aujourd'hui dirigée par sa fille, Zoé Readhead depuis 1985 (ayant succédé à sa mère, Ena Neill, qui en avait assuré la direction depuis 1973 à la mort de son mari).

Présentation générale : Depuis 1921, Summerhill est une école libre (statut d'école privée internationale en internat), souvent qualifiée d'expérience « utopique » (étymologie : « ce qui n'a pas de lieu ») or celle-ci est bien réelle... et bientôt centenaire ! Que peut-elle nous apprendre sur notre monde d'aujourd'hui alors que notre époque paraît bien éloignée tant des idéaux de « l'éducation nouvelle » (Congrès de Calais, 1921)...que de « mai 68 » : ce sont en effet ces deux « moments » qui lui ont donné accès à une reconnaissance et une audience internationale. Laisser ainsi des enfants grandir en toute liberté, dans une école cogérée par les

enfants, équipe et direction pédagogique, interpelle notre vision du monde, nos croyances, nos valeurs ... si on se donne la peine d'y regarder de plus près et qu'on accepte de sortir des jugements tout fait ou bien-pensant sur ce que doit être « la réalité à accepter », le monde véritable, ou bien ce que les enfants devraient faire, apprendre et savoir pour « construire » leur avenir.

En ce sens, la « pédagogie » à Summerhill représente une approche radicale de l'idée même d'éducation.

Qu'est-ce qu'éduquer ? Est-ce le seul rôle des parents et de la famille ? Ou de la société (Durkheim) ? Ou encore de professionnels et enseignants qualifiés ? L'étymologie peut nous aider à cerner notre question autour des mots « éducation et pédagogie » : le verbe « éduquer » procède d'une double racine : edu-care (prendre soin, nourrir) et ex-ducere (conduire hors de). Si on se penche maintenant sur l'étymologie de « pédagogue / pédagogie », (païda-gogia : celui qui marche avec l'enfant) nous voilà plongé dans l'antiquité grecque (-400 ans avant JC) pour découvrir que le pédagogue est un « esclave » chargé d'accompagner les jeunes garçons de l'aristocratie (citoyens, hommes libres) sur le chemin qui va du « Gynécée » (monde des femmes, des filles et des jeunes enfants) vers la « Palestra » (école, gymnase) là où ces jeunes garçons (7 ans) vont apprendre les sciences, les arts, le sport, la guerre avec leurs maîtres et professeurs.

On peut retenir deux choses de ce passage par l'étymologie : l'éducation c'est d'abord assurer les bases du développement affectif et intellectuel (sécurité de base, fonction de soin « maternant » par un adulte protecteur, homme, femme, père ou mère, peu importe) pour ensuite guider l'enfant dans le monde (fonction de soin « paternant » par un adulte enseignant, c'est-à-dire quelqu'un qui « donne signe »). Relié au sens même de la pédagogie comme « un chemin » là où l'enfant est accompagné sur un « trajet » entre le monde de la petite enfance et l'accès au monde adulte, qui sera son avenir et devenir. Cette idée de « cheminer avec » représente bien d'une certaine manière le sens même de cette mission éducative : non pas dire à l'enfant ce qu'il doit faire ou savoir mais l'amener « à destination » pour définir sa propre existence. De ce fait rien ne peut se faire sans lui, sans son désir, ses choix, ses compétences. Ce qui nous renvoie à la question posée par le professeur Philippe Meirieu (https://www.meirieu.com/EDUCATION%20EN%20QUESTION/l_education_en_questions.htm), avec Neill, « peut-on fonder l'éducation sur le seul désir de l'enfant ? ».

Sa réponse, à l'issue du film qu'il propose sur le sujet, est « essentielle » (donc son essence même) : peut-être ne peut-on pas TOUT faire dépendre de son désir mais **par contre on ne peut RIEN faire sans celui-ci ni contre lui**. Car c'est toujours au final « l'enfant qui prend et apprend ». Et que peut-on alors lui imposer d'apprendre et de comprendre si « *ça ne prend pas* » ? Qui est responsable de l'échec scolaire : l'enfant ou le monde adulte et enseignant ?

En ce sens, la proposition de Neill est effectivement radicale : éduquer c'est garantir l'espace de liberté que seul l'enfant peut décider d'habiter et d'investir en fonction de ses intérêts et motivations. Et il lui faut du temps pour découvrir ce qu'il veut faire de sa vie.

Deux règles ou principes fondent sa pédagogie :

- Si l'enfant ne peut pas faire tout ce qu'il veut – au sens de faire « n'importe quoi »- autrement dit il s'agit d'une liberté pour soi et non de son abus, d'une liberté qui s'exercerait contre un autre. D'autre part il ne s'agit pas d'« anarchie » au sens strict d'un système où il n'y a pas de pouvoir, puisque ce pouvoir existe et est celui de la communauté éducative enfant-adulte – cette confusion est malheureusement entretenue par le titre d'un de ses livres « La liberté pas l'anarchie » chez Payot, traduction fautive du titre original (Freedom but not licence). En effet il existe – comme dans tout groupe humain, une communauté qui organise et décide des règles de la vie commune où des règles nécessaires à la bonne vie de tous) mais l'enfant a par contre le droit absolu de décider ce qu'il ne veut PAS faire. L'école est à sa disposition mais lui seul décide « d'aller vers » ce qui l'intéresse et qui a du sens pour lui et ce aussi longtemps qu'il en aura besoin.
- C'est ce que Neill appelle (comme plusieurs autres pédagogues) « l'épuisement de l'intérêt ». ce principe repose d'une part sur une confiance absolue dans le fait que l'enfant va se diriger seul vers ce qui est bon pour lui (mais on sait ce n'est pas toujours vrai), et qu'ensuite il s'appuie sur la conviction que la « pulsion épistémologique » proprement humaine l'emportera toujours sur la fatalité d'ignorance (c'est « le désir d'apprendre » = pulsion épistémologique, qui est le propre de l'espèce humaine, à suivre avec Piaget, l'action c'est la connaissance ; les humains sont motivés par cette pulsion d'intelligence et de découverte... dont le jeu est le témoignage le plus flagrant : « l'enfant n'apprend pas parce qu'il joue mais il joue pour apprendre »).

Pour bien comprendre cette question de l'articulation du désir et de la liberté (principe d'autodétermination dans l'éducation de l'enfant) ceci ne peut se penser qu'en lien avec une communauté de vie (un collectif d'enfants et d'adultes) et donc toujours dans la perspective d'un bien commun à définir pour un « bien vivre » ensemble.

En effet si l'enfant décide par lui-même et pour lui-même, c'est toujours dans le cadre de la collectivité, car il n'existe pas seul : on ne doit jamais détacher l'individu des relations entre individus car c'est ce qui donne du sens à nos décisions et actions ; ne pas détacher expression des désirs individuels et ce qui se passe dans la communauté, ce qu'on veut de ce qui est faisable, souhaitable réalisable, etc. Ce groupe est le lieu de vie des interactions sociales des individus (dépendances mutuelles, réciprocité, amitiés, affections). Nous existons en nous rattachant à des groupe de vie (les humains sont « grégaires », nous avons besoin du groupe pour exister et nous dépendons fortement les uns des autres pour la reconnaissance de nos identités) et l'appartenance à une communauté plus large.

Enfin, et pour en terminer avec cette problématique introductive, Neill, avec Janus Korczak est un promoteur infatigable d'une éducation qui repose avant tout sur les droits de l'enfant. La Convention Internationale des droits de l'enfants (CIDE 1989, ONU) entre en totale résonnance avec les principes éducatifs et pédagogiques de Neill. Lisez les articles « politiques » 12 à 15 de cette convention : qui les met véritablement en œuvre sinon Neill ? Déjà dans le film vu précédemment avec Jonathan LEVY, « Révolution École », on entend de nouveau sa parole, libre et radicale, et dont l'actualité est toujours vive et toujours en restant – comme il le dit, « du côté de l'enfant »..

Si Neill a été adulé, violemment critiqué, oublié, voire moqué comme un doux rêveur, naïf , on ne peut plus jamais penser l'éducation sans lui, ni sans la perspective qui est ouverte depuis 1921 et qui continue avec sa fille Zoé. C'est en fait une sorte de « pied de nez », nous narguant tous : demandez-vous donc ce que faites-vous subir aux enfants ? Que pensent les enfants de cela ? Et quel monde leur donnez-vous à vivre pour aujourd'hui et pour demain ? Un autre monde est possible, mais il faut du courage pour le faire advenir C'est toute la force de conviction et le talent d'un écossais, têtu, indépendant et déterminé, qui doit nous conduire au même niveau d'exigence dans nos pratiques : sans jamais perdre de vue que nous agissons dans un cadre collectif et que seul on ne fait rien bouger. Mais au nom de l'intérêt de l'enfant, il est toujours possible d'aller un peu plus loin que ce qui est annoncé comme impossible à changer.

NEILL et SUMMERHILL

Son livre le plus célèbre, (qui est en fait un recueil d'articles) « Libres Enfants de Summerhill (1) », a fait connaître l'école au monde entier au milieu des années 50. Ce livre conserve intacte sa charge « anti-autoritaire contre le système ». Celle-ci, au fondement des principes et des actes de Neill dès ses premiers écrits et de ses premières expériences d'enseignement en 1900, a été incroyablement amplifiée par la mouvance de la contre-culture américaine des années 60 (dans l'ordre et dans une continuité de mouvements « anti-système » de 40 à 70 : les diggers, freaks, beatniks, hippies, révolutionnaires de mai 68...), ce n'est rien de dire que sa notoriété est internationale !

Mais en France c'est surtout après les événements de Mai 68 que le livre va connaître une notoriété jamais égalée pour un livre pédagogique dans notre pays. Il va s'imposer comme une référence éducative au cœur de la flambée politique et culturelle de cette « révolution des mœurs (NB : n'oublions pas que dans notre secteur « jeunes enfants », les crèches parentales sont directement héritières de ce mouvement-là !).

C'est en fait un livre composite, il n'a pas été conçu dans ce mouvement d'époque et d'idées, c'est recueil d'articles plus ou moins anciens, et a été composé sur le tard – c'est son dernier ouvrage (il en a écrit de nombreux) et il est déjà âgé quand il publie ce livre en 53 et à la retraite quand il devient une « référence » incontournable de la question éducative et « hérault » de la liberté des enfants. Il a plus de 75 ans à ce moment-là et bien plus de 80 ans quand il accède à la notoriété internationale en 1970, peu de temps avant sa mort. Dans ces années-là le monde entier se précipite à Leiston, Suffolk (150 km à l'est de Londres) et demande « à voir », à écouter son témoignage et partager son expérience. Il meurt en 1973 et sa pensée radicale s'efface rapidement du champ politique et pédagogique, comme beaucoup de mouvements ayant porté le changement, le monde est rattrapé par le cynisme des années 80, l'argent facile, la perte des illusions et des idéologies. Il est certain qu'il y a eu un malentendu, que Neill a tenté de lever toute sa vie (voir « La liberté pas l'anarchie »). Laisser les enfants en liberté ne

¹ Publié aux éditions François Maspero en 1970, dix ans après sa première publication à New York et dans le bouillonnement de l'après-Mai 68, est devenu en quelques années un best-seller et s'est vendu à plus de 400 000 exemplaires (site éditeur « La découverte »). NB : le livre est publié sans un chapitre consacré à son ami et thérapeute Wilhem Reich... qu'on peut retrouver facilement sur Internet

serait pas une alternative réaliste, ce serait laisser l'enfant à lui-même, d'une certaine manière de l'abandonner. Certes l'enfant a besoin d'un cadre clair. Et l'exercice de sa propre liberté peut en faire tout à fait partie. Cela ne s'oppose pas. Mais le pire a souvent été fait en son nom (reprenez l'expériences des communautés rurales des années 70, voir le livre « Journal d'une communauté »). Le problème n'est pas l'accès à la liberté des enfants mais l'immaturation des adultes névrosés et frustrés qui confondent les besoins des enfants et leurs propres besoins infantiles insatisfaits, projetées sur les enfants. Neill disait qu'il avait moins de problèmes avec les enfants qu'avec les enseignants qui « régressaient » et se laissaient aller. Bien au contraire la liberté nécessite la tenue d'un cadre très ferme sur des principes de régulation de la vie commune. Il ne peut tout simplement pas fonctionner si les adultes n'ont pas construit les structures de cette régulation. Une expérience réelle de la liberté permet de s'investir dans une telle école.

Il est fréquent de critiquer et d'être condescendant avec Neill et Summerhill (voir le livre « Pour ou contre Summerhill »), on lui reproche l'absence de théorie pédagogique, de système, on lui reproche son « rousseauisme basique », on le taxe de naïveté, voire on se moque d'un angélisme (Legoff). On moque ses concepts « pro-vie » et « anti-vie », sa rhétorique simpliste : l'enfant est bon, la nature humaine est foncièrement bonne, et comme souvent la moquerie est portée par de beaux esprits pour qui le monde réel, ce n'est pas cette école de « bisounours ». Ce qui témoigne non seulement de la courte vue de ces personnes mais surtout leur méconnaissance de la pensée ET de la pratique pédagogique de la liberté, leur incompréhension du véritable fonctionnement de cette école et de ses exigences profondes, et tout simplement d'avoir été y voir, et se dispenser de la simple observation de la maturité des enfants siégeant en conseil et traitant ensemble avec un sérieux absolu de la vie de la communauté. Comme souvent, en France notamment, faire de l'esprit c'est donner l'impression d'une certaine pensée ou supériorité intellectuelle. C'est vrai que c'est un indépendant farouche, il ne fait pas de « méthode », c'est un pragmatique, un intellectuel (un écrivain et un polémiste) mais un pédagogue praticien, certes il est contesté de partout (voir son livre « la liberté pas l'anarchie » et « Pour ou contre Summerhill »), il ne construit pas une véritable « méthode pédagogique » ou un réseau comme Freinet (mais il partage avec lui le principe démocratique de la « coopération », le « Conseil »), ou de « système » pédagogique ou outils comme Montessori (qu'il détestait, considérant dès 1910 son travail comme du dressage) : sa conception « laissez les enfants vivre leur vie » frappe comme un slogan, et se retourne contre lui ... si on limite sa pensée et sa pratique à cette simple phrase. Sa force est justement sa faiblesse si on se contente d'en rester là. Allez donc trouver un livre de pédagogie, 60 ans après sa parution, qui continue

de nous interpeller comme ça ?! Il n'y en a aucun autre à ce niveau-là, avec un message d'une telle actualité. C'est ce qui d'une certaine manière nous permet d'en mesurer la puissance d'interpellation. Pour lui il ne suffit pas de « faire la classe » pour changer le monde, il faut pour Neill s'interroger sur les droits des enfants et leur place dans notre société et le monde, dès aujourd'hui pour demain ! C'est là sa force. On ne peut pas « ne pas » écouter Neill dans son plaidoyer pour une enfance libre. Et d'une certaine manière, pour ou contre, on ne peut que lui donner raison dans sa manière de poser le problème : quelle place donnons-nous aux enfants ? qui décide de la vie qu'ils doivent mener ? Pour le bien de qui ? Et qu'est-ce qu'une « vie bonne » et qui doit en décider ? Qui accepte de mettre en œuvre véritablement les droits de l'enfant (CIDE 1989) et qui respecte quels droits ? quelle liberté pour les enfants ? quel avenir pour eux ? Si on regarde les articles « politiques et droit d'expression » 12 à 15 de la CIDE (convention internationale des droits de l'enfant) on peut se demander qui les met vraiment à l'œuvre...

Pour redonner cette problématique une manière synthétique je dirais : L'enjeu de ce cours c'est de tenter de comprendre et partager, dans la perspective d'un projet éducatif, d'éducation donc, dans une école ou tout autre établissement collectif, ce qu'il en est du rapport entre « règle de vie commune » et « liberté individuelle ».

Comment s'exerce la responsabilité ? Qui est responsable de quoi dans l'enjeu de « communauté » et de « responsabilité collective » et dans un projet de formation / d'enseignement accompagné. Peut-on orienter ou diriger la vie d'un autre ? Savoir ce qui est bon pour lui est-ce possible ? Et cependant il faut bien apprendre, apprendre à vivre, apprendre ce qui permet de bien vivre en société (lire écrire avoir un métier), mais comment composer entre ce qui est une priorité pour soi « dans le présent » (jouer) et ce qui est nécessaire pour maîtriser son destin (les savoirs). Si Summerhill présente un incomparable bilan centenaire sur l'exercice démocratique et coopératif du droit d'expression et d'orientation de la communauté de la maternelle au lycée, et qu'il réussit totalement son projet sur la citoyenneté, on peut se demander si nous serions prêt à renverser la balance (ou la table) pour changer les priorités de l'école républicaine, si exigeante et inégalitaire sur la transmission des savoirs, mais qui met à disposition tout le savoir possible pour les futurs citoyens. L'école républicaine peut-elle vraiment prendre le risque de la fabrique réelle du futur citoyen (l'enfant) en lui laissant sa véritable liberté de choix et de décision ? Que feraient les enfants de l'école républicaine telle

qu'on la leur présente s'ils avaient la possibilité de la transformer ? ... on imagine sans peine leur réponse !!!

On le voit, c'est une révolution qui se présente là.

Mais ce qui vaut pour une petite communauté peut-il s'étendre à une culture, un pays, un continent, une civilisation ? Quelles sont les expériences qui pourraient nous aider à trouver des réponses possibles ? L'école républicaine est à la fois le lieu d'une méritocratie possible (« en travaillant bien tout le monde pourrait réussir ») et celui d'une reproduction infernale des inégalités sociales (le destin des personnes se joue avant tout par l'héritage et la culture familiale incorporée et héritée : destins de fils d'ouvrier ou filles de médecin, accès aux bons collèges, bons lycées, grandes écoles, etc etc), les « stratégies de classe (sociale) » sont toujours à l'œuvre – plus que jamais – pour conserver les meilleures places dans la société aux membres de sa famille, celle de pouvoir diriger les autres notamment... Et malheureusement notre système scolaire est à ce jour – bien loin du mythe de l'ascenseur social – le meilleur et le plus efficace des lieux de reproduction des dominations..

Ce cours aborde donc la question du projet de Summerhill sous l'angle de sa mise en pratique :

- Comment s'articule la question de la liberté individuelle et de la responsabilité face à un collectif (comment mes actes portent à conséquence et comment je dois répondre de mes actes : philosophie pragmatique)
- Comment s'organise un collectif humain, une communauté « scolaire » autour d'un projet d'éducation : valeurs, « institutions », organisation
- Peut-on apprendre la démocratie ?

Quelques citations de références à discuter :

- « La liberté des uns commence là où finit celle des autres » (proverbe) mais qu'on peut mettre en regard d'une autre formule que je trouve bien plus pertinente :
- « Ma liberté commence là où commence celles des autres » ; Jean Oury, psychanalyste, 2008, citée en ouverture du congrès « Fernand Oury » à l'université de Nanterre
- « Chacun est libre de faire ce qu'il veut aussi longtemps qu'il n'empiète pas sur la liberté des autres », in Yves Jeanne, Alexander Sutherland Neill : la liberté bien comprise, Reliance, 1/2006, pages 107-113

La liberté est « bonne » si elle n’empiète pas sur celle des autres... oui, certes, mais comment aller plus loin que le lieu commun, tant et tant rabâché... et remarquons qu’il sert d’abord à mettre en avant la limitation : L’autre me limite dans l’expression de ma liberté. Certes c’est un fait. Je ne fais pas un bon usage de ma liberté si je gêne un autre. Cependant au-delà de cette évidence, il faut plutôt pointer le choix qui est fait d’une formulation négative. Ici avec Jean OURY sa proposition des « autorisations mutuelles », nous avons l’idée d’un commencement, donc d’une formulation positive, qui dit « ce qu’est la liberté » plutôt que de dire « ce qu’elle n’est pas » : qu’est-ce que je m’autorise ou non comme liberté et donc qu’est-ce que je vais pouvoir supporter chez les autres dans l’expression de leur liberté à la hauteur de ce que je m’autorise ; formulation dont le corolaire est le suivant : ce que je réduis pour moi comme liberté je vais donc la limiter chez les autres !

De fait, de ces trois citations, celle de OURY à ma préférence. Cette phrase (une simple déclaration de Jean Oury en ouverture du colloque de 2008 sur son frère Fernand OURY) nous fait sortir des sentiers battus d’une « liberté sous contrainte, limitée par les autres, comme empêchement à la jouissance ». Les autres citations mettent en avant la limite, mais elles le font avant de comprendre ou nommer ce qui fonde cette liberté.

À mon sens la liberté que nous propose Oury est « réciprocité », elle est une autorisation mutuelle, je ne peux m’accorder un droit, une liberté que si et seulement si j’accorde cette même liberté à un autre. Ce qui va nécessiter rencontre, interaction, discussion, négociation : ce sont des libertés qui augmentent la « puissance d’agir » (Spinoza) en s’associant, elles « s’augmentent » l’une l’autre. La liberté fonctionne comme un impératif : elle est non-négociable (impératif catégorique de Kant.), elle procède d’une autorisation mutuelle, elle engage du don, de la réciprocité et de la reconnaissance

C’est ce que pointe Neill ou Zoé quand ils mettent en avant la question première de la vie commune, c’est-à-dire la nécessité de « gérer » / contenir l’expression de la liberté individuelle et les nécessités de la vie commune : ce qui implique la question de la réciprocité (on retrouve donc ici la logique du don, de la reconnaissance)

Ne jamais délier liberté individuelle et responsabilité collective : Une conception pragmatique de la liberté et de la liberté est nécessaire et celle-ci est une condition de son efficacité : la valeur d’une idée se mesure aux conséquences des actions qui en découlent
--

Summerhill est-elle une école libertaire ?

La question de l'anarchie ou de la pédagogie libertaire est un mauvais débat : les préjugés sur ces questions sont trop nombreux. Ni Neill, ni Ena ou Zoe ne parle d'anarchie ou de pédagogie libertaire, jamais ils ne reprennent la rhétorique « la liberté pas l'anarchie ». Le mot « anarchie » étymologiquement est l'absence de pouvoir (domination des uns sur les autres). Or il y a bien un lieu de pouvoir (assemblées) et des acteurs de ce pouvoir (la communauté éducative enfant-adulte) à Summerhill. Comme toute démocratie, il y a une assemblée (qui décide des règles et les vote) et un tribunal pour juger les problèmes, conflits, que vit la communauté. Les animateurs des débats sont élus. Le mot juste pour parler de ce qui s'y passe est non pas que « l'anarchie » serait la dérive de cette liberté, mais bien qu'il peut y avoir dérive au sens d'une « licence » comprise comme un abus de pouvoir sur la communauté. Il n'y a pas de liberté sans les autres, et c'est bien là où Neill s'attache justement à mettre en œuvre les droits de l'enfant (convention internationale de l'enfant, CIDE, 1989, ONU) avec cette conception de la liberté de l'enfant « de choisir ce qu'il ne veut pas faire ».

Dans un second temps, on peut s'attarder sur le mot « école ». Summerhill est-elle une école qui ferait référence au monde scolaire ? et si oui en quoi et comment ? Et comment la CIDE aborde-t-elle cette question de l'école au regard des droits de l'enfant ? Dans la CIDE il n'est dit clairement nulle part que l'enfant doit aller à l'école... enfin, disons que la formulation choisie doit donner lieu à interprétation. Ainsi pour le chapitre sur l'éducation et l'école, articles 28 et 29 : le 28 parle du « droit à l'éducation », il évoque en premier lieu « l'enseignement primaire obligatoire et gratuit ». Cette formulation élargie est compatible avec le cadre de la loi et de l'école républicaine, pour l'exigence faite aux parents non de scolariser leur enfant mais de lui assurer, même à domicile, l'enseignement primaire (lire écrire compter, etc.). A Summerhill les cours sont assurés, l'enseignement est à la carte, certes, mais il existe. Ensuite les mots se précisent du côté de l'institution « scolaire », mais là encore cela n'atteint pas le cadre général de Summerhill, puisqu'elle est bien agréée comme une « école » ; ainsi la suite de l'article évoque la nécessité d'une « régularité de la fréquentation scolaire » et la « réduction de l'abandon scolaire », et enfin l'article parle de « discipline scolaire compatible avec la dignité de l'enfant », et là on ne saurait mieux dire ... nous sommes bien sur ce registre du développement.

Pour l'article 29, « l'éducation de l'enfant doit viser à favoriser l'épanouissement de l'enfant », et encore là on ne saurait mieux dire...

Par contre, avec les articles 12 à 15 sur le chapitre de la liberté d'expression, d'opinion et du droit d'association, nous sommes au-delà du réel !!! Qui d'autre peut s'en targuer ? Et surtout à un tel niveau d'exigence et de réalisation ...

Enfin, pour revenir sur la question « libertaire », il ne faut pas se laisser abuser ou illusionner par l'image de « l'enfant libre », cet « enfant-là » n'a de réalité que rattaché à un contexte « concret » qui donne sens à sa liberté. Cela est possible si on pense Summerhill d'abord comme une école au sens d'une institution scolaire, comme un lieu d'éducation, d'apprentissage, qui accueille des enfants pour leur dispenser un enseignement (pour le CNRTL une école est un Établissement dans lequel on donne un enseignement collectif : donc un lieu où on apprend). On peut ensuite penser Summerhill comme une « école libre », mais une école dont les enseignements sont facultatifs (des enseignements qui existent ! Cf. le site de l'école, toutes les matières sont enseignées, à tout le moins mises à disposition pour passer les examens nationaux)

Summerhill n'est pas une école libertaire, « une école où on y fait ce qu'on veut », comme le colporte la légende mais bien une école libre où on a d'abord comme première la liberté de choisir ce qu'on ne veut pas faire, et donc de ne pas aller en cours !

Quelques mots de conclusion :

Dans le cadre de mes recherches pour actualiser ce cours ; (NB : tous les documents ou éléments cités ici sont disponibles maintenant au CDI de l'Horizon) ; j'ai retrouvé une interview de Zoé par Peter Wilby au journal « **The Guardian** » de 2013

<https://www.theguardian.com/education/2013/may/27/summerhill-school-head-profile>

Site web consulté le 18/10/2020 et 19/10/2021

Ainsi qu'une chronique de **1997 d'Angela Neustatter du journal « The Independent » sur Ena Neill suite à son décès.** (Angela Neustatter, Vendredi 28 novembre 1997)

<https://www.independent.co.uk/news/obituaries/obituary-ena-neill-1296692.html>

Consulté le 18 octobre 2020 puis 19 octobre 2021

Pour Zoe, dans le Guardian en 2013 elle dit qu'aujourd'hui elle préfère le vocable d'« école démocratique » à celui d'école libre... ce qui lui paraît plus juste il me semble, disons moins « confusionnant ». Et puis cela lui permet aussi de se relier à ce mouvement international des écoles démocratiques, qui resurgit et se développe à nouveau, notamment en France, avec la

crise de confiance dans l'école républicaine. Par ailleurs elle précise un point intéressant sur les enfants d'aujourd'hui et de la différence avec ceux d'hier : « Summerhill se retrouve souvent maintenant dans un rôle de discipline parce que de nombreux enfants aujourd'hui n'ont pas de limites fixées dans leur maison ». C'est loin de l'époque où, comme elle le dit, "mon père cassait des vitres avec eux pour montrer que les adultes n'étaient pas à craindre" ».

Enfin, justement sur cette question délicate de la discipline et de l'autorité (comment ferait Neill avec les enfants d'aujourd'hui ?) et donc sur les rapports d'Alexander et d'Ena à propos de l'école et de « l'autorité », et de leurs différences (NB : en 1970 elle prend la direction de Summerhill, Neill étant devenu trop âgé (ils ont 27 ans d'écart) il faut lire le témoignage de Zoé en 1997 recueilli par Angela Neustatter (The Independent, 1997) que je trouve particulièrement intéressant (chronique nécrologique suite au décès d'Ena) et qui donne un autre regard sur ces questions : « (Ena) *a tenu Summerhill ensemble, farouchement protectrice de l'idéologie de Neill, même si, en privé, elle était parfois en désaccord avec la façon dont il faisait les choses../.. Ena Neill n'était peut-être pas la philosophe qui a conçu l'idée de l'école, mais elle avait une meilleure compréhension que son mari de l'importance de tempérer la liberté pour les enfants avec des limites et elle n'avait aucun problème à donner un coup de pouce lorsque les enfants devenaient anarchiques, plutôt que libre d'esprit. C'est elle qui risquerait l'impopularité en se levant, le visage tourné, lors de la réunion hebdomadaire de l'école où le processus d'autonomie gouvernementale avait lieu, pour nous réprimander tout le monde si elle sentait que nous abandonnions l'école. La fille de Neill, Zoe, se souvient à quel point cela pouvait être difficile pour Ena : "Beaucoup de gens ont parlé avec amour de Neill, disant à quel point il était bénin, à quel point il était impressionnant de diriger l'école sans jamais paraître se mettre en colère, mais **c'était parce qu'il a laissé à maman le soin d'établir la loi, d'être le dragon.** " ».* Que ce point est intéressant et méconnu ... et c'est un témoignage de première main ! Et par sa propre fille qui n'a pas été la plus facile des pensionnaires (ainsi qu'elle le rapporte dans l'interview du Guardian).

Enfin, pour en terminer avec cette conclusion, je me disais qu'il y a probablement quelque chose à rattacher au sentiment et à l'émotion même et à l'aspiration puissante que porte « la liberté » en se rappelant aussi le choc que peut constituer par exemple un livre comme « Jonathan Livingston le Goéland » (1970), de Richard BACH, libro, éditions J'ai Lu... C'est à dire tout ce qui conduit à ressentir cette aspiration puissante et mythique – voire mystique – à la Liberté (pensons à la révolution française dont c'est le premier mot d'ordre ou encore à l'Amérique et à sa constitution). Bref, on n'épuise pas en trois mots cette question de la liberté.

Néanmoins, d'une certaine manière, on doit considérer que Neill a donné naissance à une utopie concrète qui dure encore et représente bien un idéal des **républiques d'enfants** ! Il nous a confirmé que c'est possible et cela reste soufflant : il faut juste avoir le courage de le vouloir ! Encore une fois nous retrouvons ce qui est la force de ces personnes animées par un idéal ancré dans la réalité quotidienne, au plus près des enfants et de leurs besoins, et dont témoigne Angela Neustatter qui était, elle aussi, une ancienne de Summerhill : «Pour moi, Ena ressemblait à un cuirassé, une présence puissante et souvent intimidante, mais il y avait une grande sécurité à savoir que, sans aucun doute, elle était là pour prendre soin de nous et nous protéger». La liberté n'est pas une sinécure. Bel hommage à la puissance d'une femme, non ?!

Bibliographie commentée, documents, référence, sitographie pour ce cours :

(NB : cette bibliographie n'est absolument pas aux normes APA) cependant je vous livre quelques commentaires éclairés ! J'ai trouvé une liste proposée par un expert, JF Saffange, que je vous ai copié plus bas...

A lire :

Tous les livres parus en français de Neill, « Libres enfants enfants », « Pour ou contre Summerhill », « La liberté pas l'anarchie », son autobiographie « Neill, neill peau de mandarine », etc. voir la liste en fin de document

Hemmings Ray, « 50 ans de liberté avec Neill », 1972, Maspéro

Tous les « articles du dossier pédagogique » proposé, et parmi eux l'excellent article de Yves Jeanne proposé en approfondissement « La liberté bien comprise » (tiré de CAIRN) qui restitue l'essentiel à comprendre justement à ce sujet ; mais aussi « L'enfant, sujet démocratique ? » de Philippe Breton, chercheur au CNRS ; in Le Furet n°53, p.21-22 qui donne le cadre « juridique ». La revue n°28 d'Enfants d'Europe, sur l'autonomie et donc l'auto-détermination pour sortir des évidences habituelles sur « l'autonomie de l'enfant ». et enfin, l'autre article passionnant « Auto-détermination et contribution des enfants : des exemples venus du Danemark », Kirsten Poulgaard, Maître de conférences, Jelling Seminarium, Danemark, in Revue Enfants D'Europe, n°1, septembre 2001

Extraits de la CIDE 1989, articles 12 à 15 : droits politiques, d'expression et d'association

L'excellent article « l'inattendu recul français sur le droit d'association... », Jean Claude Bardout, Magistrat, Le Monde 2011 – cherchez avec Google

Extrait Rapport ONU, UNESCO, UNICEF, du Comité d'application de la CIDE, recommandations à la France, 2016

Extrait AEDE, Agir ensemble pour les droits de l'enfant, « construire une société inclusive, etc. ; février 2015

« La formation est une question centrale en Protection de l'enfance. Rencontre avec Geneviève Avenard, Défenseure des enfants en marge de l'examen de la France par le comité des droits de l'enfant », Genève le 14 janvier 2016.

Extraits de l'enquête exploratoire sur « le point de vue des enfants », OEJAJ, De Coster, ULB, Belgique – 2 catégories : Autonomie et Agency ; Rapport au jeu et à l'apprentissage

ACTS, Jonathan LEVY, communiqué presse : « les enfants demandent le droit à une participation entière et active à la société... »

Bibliographie exhaustive proposée par JF Saffange : Docteur es-sciences de l'éducation. Professeur/chargé de cours complémentaires à l'Université Lyon 2, Département des sciences de l'éducation. Auteur de « Libres regards sur Summerhill : l'œuvre pédagogique de A.S. Neill » (1985, préface de Daniel Hameline).

Ici son article « Grands pédagogues : Alexander Sutherland Neill », et sa bibliographie exhaustive est tirée de la revue Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée (Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation), vol. XXIV, n° 1-2, 1994, p. 225-236. Accès : <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/book/export/html/29910>

Ouvrages d'Alexandre Sutherland Neill, ouvrages pédagogiques

1915 A Dominie's Log. Londres, Jenkins. 220 p. Trad. française : Journal d'un instituteur de campagne, Paris, Payot, 1975.

(Ouvrages non traduits) 1916 A Dominie Dismissed. Londres, Jenkins. 233 p.

1920 A Dominie in Doubt. Londres, Jenkins. 256 p.

1922 A Dominie Abroad. Londres, Jenkins. 256 p.

1926 The Problem Child. Londres, Jenkins. 255 p.

1932 The Problem Parent. Londres, Jenkins. 256 p.

1936 Is Scotland Educated? Londres, Routledge. 192 p.

1937 That Dreadful School. Londres, Jenkins. 156 p.

1939 *The Problem Teacher*. Londres, Jenkins. 192 p.

1945 *Hearts Not Heads in the School*. Londres, Jenkins. 164 p.

1949 *The Problem Family*. Londres, Jenkins. 158 p.

1953 *The Free Child*. Londres, Jenkins. 178 p.

1958 Wilhelm Reich (en collaboration avec P. Ritter). New York, Ritter Press.

1960 *A Radical Approach to Child Rearing*. (Preface by E. Fromm.) New York, Hart Publishing Co. Édité en Angleterre sous le titre : *Summerhill: A Radical Approach to Education*. Londres, Gollancz,

1962. Trad. française : *Libres enfants de Summerhill*, Paris, Maspero,

1970, 328 p. 1966 *Freedom, Not Licence!* New York, Hart Publishing Co. Trad. française : *La liberté, pas l'anarchie : réflexions sur l'éducation et l'expérience de Summerhill*, Paris, Payot, 1970.

1971 *Children Rights*. (en collaboration avec L. Berg, P. Adams et M. Duane, etc.) Londres, Elek Books. 248 p.

1972 Neill, Neill, *Orange Peel*. New York, Hart Publishing Co. Trad. française : Neill, Neill, *peau de mandarine*, Paris, Hachette, 1980, 380 p.

1972 Preface in H. Snitzer: *Today is for Children, Numbers Can Wait*. New York, Macmillan.

Romans et contes pour enfants

1919 *The booming of Bunkie*. Londres, Jenkins. 247 p.

1920 *Carroty Broon*. Londres, Jenkins. 318 p.

1924 *A Dominie's Five*. Londres, Jenkins. 256 p.

1939 *Last Man Alive*. Londres, Jenkins. 255 p. Trad. française : *Le nuage vert*, Paris, OCDL, 1974, 208 p.

Textes de référence à propos de Neill

Avanzini, G. 1975. *Immobilisme et novation dans l'éducation*. Toulouse, Privat. 318 p.

Bates-Ames, L. 1972. Dans: *Pour ou contre Summerhill* (ouvrage collectif). Paris, Payot. 256p.

Bettelheim, B. 1972. In: *Pour ou contre Summerhill*, op. cit.

Bigeault, J.P. 1978. (en collaboration avec G. Terrier.) *L'illusion psychanalytique en éducation*. Paris, Presses Universitaires de France. 268 p.

Ferrière, A. 1922. *L'école active*. Neuchâtel/Genève, Delachaux & Niestlé ;

- _ 1950. L'autonomie des écoliers dans les communautés d'enfants. Neuchâtel/Paris, Delachaux & Niestlé. 152 p.
- Croal Jonathan [1983], 2014, *Neill of Summerhill. The Permanent Rebel*. Routledge Revivals, ISBN 9780415835282, published 1st septembre 2014. 450 p.
- Hameline, D. 1985. Preface. *Libres regards sur Summerhill. L'œuvre pédagogique de A.S. Neill*. Berne/Frankfurt/New York, Peter Lang.
- Hemmings, R. 1972. *Fifty Years of Freedom*. Londres, George Allen & Unwin. 218 p. Trad. française : *Cinquante ans de liberté avec Neill*, Paris, Hachette, 1981, 278 p.
- Houssaye Jean, 1996, *Quinze pédagogues. Leur influence aujourd'hui*. Bordas (au CDI en accès) présentation : <https://www.decitre.fr/livres/quinze-pedagogues-9782047293416.html>
Epuisé, mais on le trouve assez facilement en occasion à petit prix
- Husser Anne-Claire, L'autorité, *Revue « Le Télémaque »*, Presses universitaires de Caen, 2013/1 n° 43, pages 15 à 30 <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2013-1-page-15.htm>
- Mannoni, M. 1970. Préface de *Libres enfants de Summerhill*. Paris, Maspéro. 326 p.
- Mauco, G. 1971. *La paternité*. Paris, Éditions Universitaires. 184 p.
- Mazure, J. 1980. *Enfant à l'école, école(s) pour (l')enfant(s)*. Tournai, Castermann. 220 p.
- Medici, A. 1962. *L'éducation nouvelle*. Paris, Presses Universitaires de France. 125 p.
- Neill, Alexander Sutherland, [1953], 2004, *Libres enfants de Summerhill*, Edition de LA Découverte. Traduction en 1970 de Michèle Laguillhomie, préface de Maud Mannoni (publiée chez Maspéro).
- NB : avec « *Libres enfants ...* », « *Pour ou contre Summerhill* » (Payot), « *La liberté pas l'anarchie* » (Payot), vous avez la trilogie de ses écrits principaux pour entrer dans le sujet !
- Saffange, J.-F. 1976. Neill et Lane. *Bulletin Binet et Simon*, No. 553.
- _1980. Neill, Neill, *peau de mandarine*. *Bulletin Binet et Simon*, No. 575.
- _ 1985. In: Daniel Hameline (ed.). *Libres regards sur Summerhill. L'œuvre pédagogique de A.S. Neill*. Berne/Frankfurt/New York, Peter Lang. 216 p.
- _ 1994, Alexander Sutherland Neill, *revue Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*, Paris, UNESCO, [Bureau international d'éducation](http://www.ibe.unesco.org/sites/default/files/neillf.PDF), vol. XXIV, n° 1-2, 1994, p. 225-236 <http://www.ibe.unesco.org/sites/default/files/neillf.PDF>

Snyders, G. 1973. Où vont les pédagogies non-directives? Paris, Presses Universitaires de France. 317 p.

Valloton, M. 1976. Visites à Summerhill. Défense de la jeunesse scolaire. Paris. (Lettre d'information, no 48).

Un Roman à lire : Golding William, [1954], 1987, *Sa Majesté des Mouches*, Gallimard. Un roman choc, anglais, mondialement célèbre : des enfants perdus sur une île sans adultes tentent de survivre – à la violence qui se déchaîne entre eux ! *Bien sûr on peut prendre ce livre comme le roman de l'impossible des libertés des enfants ... mais il ne rend compte en rien de ce qui se passe dans une école d'autogestion, puisque les adultes sont là et présents.*

Ou alors comme à prendre comme un appel à justement s'occuper de PERMETTRE les conditions de la liberté. Vaste sujet, beaucoup de malentendus viennent des adultes justement – or il suffit d'écouter les témoignages d'enfants, quelque soit leur âge. Ou juste s'intéresser à ce qu'ils sont devenus ... depuis 100 ans !

<https://www.babelio.com/livres/Golding-Sa-majeste-des-mouches/1569>

Tous les films cités dans le mode d'emploi de ce cours

Particulièrement : Film présenté, Central TV, 1987, ***Being Happy is What Matters Most***, 1987, film en anglais, de Dirk Campbell, Central Independent Television, produit par Philip Grosset. Traduit et doublé, par Favre, Trouplin, Herry, 1991.

<https://www2.bfi.org.uk/films-tv-people/4ce2b6f34ef62>

Un article 2012, sur Neill , Emily Chertoff, Journal « The Atlantic » USA

<https://www.theatlantic.com/national/archive/2012/12/no-teachers-no-class-no-homework-would-you-send-your-kids-here/265354/>

Mis en copie sur le site Horizon, traduit en français

19 octobre 2021. Nanterre. Didier FAVRE